CELLULE REGIONALE D'INTERVENTION EN POLLUTION INTERIEURE















NOS LOGEMENTS CONTAMINÉS ?

On l'ignore souvent, mais des polluants chimiques et biologiques s'accumulent dans nos habitations. Ils proviennent de

l'émission de certains produits, substances ou matériaux présents dans l'habitat, de comportements inadéquats (tabagisme, manque d'aération) ou du bâtiment lui-même et de ses aménagements (humidité, problèmes de ventilation, d'isolation...).

POLLUANTS CHIMIQUES:

- composés organiques volatils provenant des solvants de peinture, des colles, des produits d'entretien, des désodorisants pour air, des produits cosmétiques, de la cuisine, des fleurs,...
- formaldéhyde émis par le bois aggloméré, certains matériaux de construction...
- pesticides
- monoxyde de carbone (CO)
- plomb
- particules fines
- •

POLLUANTS BIOLOGIQUES:

- acariens
- moisissures
- ...



UN IMPACT SUR LA SANTÉ

Cette pollution intérieure peut provoquer, favoriser ou entretenir des problèmes d'asthme, d'allergies, de bronchites chroniques, de migraines, de digestion, de fatigue...

Confronté chez un patient à des symptômes récalcitrants de ce type, un médecin peut suspecter une origine domestique.

À Bruxelles, il existe un service spécialisé qui effectue, à la demande du médecin, des prélèvements et des analyses à l'intérieur des logements afin de poser un diagnostic environnemental. Son nom? La CRIPI

Claude M., médecin généraliste à Bruxelles

« Il est primordial d'informer les personnes sur les éventuelles pollutions qui existent dans leur logement et sur les risques de ces nuisances pour leur santé. »



LE RÔLE DE LA CRIPI

La Cellule Régionale d'Intervention en Pollution Intérieure (CRIPI) est un service d'analyse de la pollution de l'habitat en Région de Bruxelles-Capitale.

LA CRIPI POSE UN DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL

Les prélèvements et les analyses effectués par la CRIPI identifient les polluants présents dans l'habitat et recherchent les sources possibles de contamination.

LA CRIPI CONSEILLE

La CRIPI donne des conseils pratiques aux occupants du logement pour réduire, voire éliminer les polluants détectés.

LA CRIPI OBSERVE

Les informations récoltées sont encodées dans une banque de données en vue de proposer, à termes, des actions préventives en matière de lutte contre les pollutions intérieures.

L'intervention de la CRIPI est gratuite.



LA CRIPI N'INTERVIENT QUE SUR DEMANDE MEDICALE ECRITE ET MOTIVEE.

LES ANALYSES EFFECTUEES N'ONT AUCUNE VALEUR
D'EXPERTISE D'HABITAT ET NE PEUVENT ETRE UTILISEES
LORS D'UNE ACTION DEVANT LES TRIBUNAUX.

LE DÉROULEMENT D'UNE ENQUÊTE

- Le médecin introduit (par courrier, mail ou fax) une demande d'enquête et d'analyse auprès de la CRIPI en mentionnant les coordonnées de son patient, les symptômes observés et les tests d'allergies déjà réalisés.
- L'équipe de la CRIPI se rend au domicile du patient. Des prélèvements chimiques et biologiques sont effectués dans l'air, sur les murs, le sol, le mobilier... L'infirmière sociale questionne les occupants sur leur mode de vie, leurs problèmes de santé, les nuisances observées dans le logement...
- Les échantillons prélevés sont analysés en laboratoire. Les résultats sont consignés dans un rapport et encodés dans la base de données de la CRIPI.
- 4. Le rapport est transmis au médecin pour qu'il puisse effectuer le suivi auprès de son patient.
- L'infirmière sociale retourne au domicile du patient pour lui expliquer le résultat des analyses et lui donner les conseils qui pourront remédier au problème.
- 12 à 18 mois plus tard, la CRIPI envoie un questionnaire d'évaluation au médecin et au patient pour s'informer de l'évolution de la situation.



LA CRIPI DANS LES CRÈCHES

Parce que les nourrissons et les jeunes enfants sont a priori plus sensibles aux pollutions intérieures, la CRIPI enquête également, à leur demande, dans les milieux d'accueil de la petite enfance à Bruxelles.



Isabelle S., Schaerbeek

« Nez congestionné surtout le matin, muqueuses nasales irritées, difficulté de se concentrer, fatigue... j'avais l'impression de ne plus retrouver la forme. J'ai même pensé à un début de dépression parce que les médicaments me semblaient si peu efficaces. C'est alors que mon médecin traitant m'a parlé de la CRIPI. « Juste pour voir » m'a-t-il dit. Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que ce qui me rendait malade, c'était le nouvel aménagement de mon salon combiné à une mauvaise ventilation de l'appartement! J'ai suivi les conseils de l'infirmière sociale : j'ai retiré les matériaux qui posaient problème, j'ai supprimé les parfums d'intérieur que j'utilisais en trop grande quantité, j'aère davantage et franchement, je me sens beaucoup mieux... »

UN PARTENARIAT

Bruxelles Environnement-IBGE assure la coordination de la CRIPI et effectue les analyses chimiques.

L'Institut scientifique de Santé publique - ISP effectue les analyses microbiologiques et prend part aux prélèvements dans les crèches.

Le Fonds des Affections respiratoires asbl – FARES participe à l'accompagnement social de la démarche.

Vous êtes médecin et vous souhaitez une intervention de la CRIPI auprès de l'un de vos patients ?

• par courrier : CRIPI – Gulledelle, 100 à 1200 Bruxelles

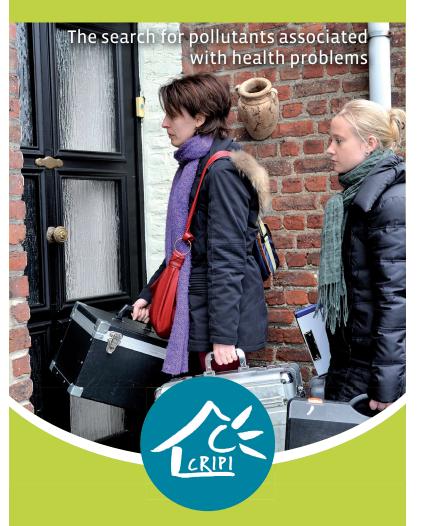
par fax : 02/775 77 70

Envoyez votre demande motivée :

• par e-mail : cripi@environnement.irisnet.be

POUR EN SAVOIR PLUS:
WWW.BRUXELLESENVIRONNEMENT.BE
UNE QUESTION? 02/775 77 69

REGIONAL INDOOR **POLLUTION** INTERVENTION UNIT















ARE OUR HOMES **CONTAMINATED?**

We are often unaware of it but chemical and biological pollutants accumulate in our homes. They can be caused by the emis-

sions of certain products, substances or materials in the home, unsuitable behaviours (smoking, lack of ventilation) or the building itself and its fittings (damp, ventilation and insulation problems, etc.).

CHEMICAL POLLUTANTS:

- volatile organic compounds from paint solvents, glue, cleaning products, air fresheners, cosmetics, kitchen products, flowers,
- formaldehyde emitted by chipboard
- pesticides
- carbon monoxide (CO)
- lead
- particle matter (PM)
- etc.

BIOLOGICAL POLLUTANTS:

- dust mites
- mould
- etc.

AN IMPACT ON HEALTH

This indoor pollution can provoke, trigger or cause asthma, allergies, chronic bronchitis, migraine, digestive problems, fatigue, etc. If a doctor receives a patient with these types of recalcitrant symptoms, he/she may suspect a domestic source.

In Brussels, there is a specialised department that takes samples and carries out analyses inside homes, on the doctor's request, in order to make an environmental diagnosis. The name of this department is CRIPI.

Claude M., general practitioner in Brussels

"It is essential to inform people of the possible types of pollution that exist in their homes and of the risks of these pollutants concerning their



THE ROLE OF CRIPI

The Regional Indoor Pollution Intervention Unit (Cellule Régionale d'Intervention en Pollution Intérieure - CRIPI) is a service of the Brussels-Capital Region that analyses pollution in the home.

CRIPI MAKES AN ENVIRONMENTAL DIAGNOSIS

The samples taken and analyses carried out by CRIPI identify the pollutants present in the home and look for possible sources of contamination.

CRIPI ADVISES

CRIPI gives occupants practical advice about their home and on how to reduce and even eliminate the pollutants detected.

CRIPI OBSERVES

The information collected is entered into a database with the aim of eventually proposing preventive actions to fight indoor pollution.

CRIPI is a free service.



CRIPI ONLY INTERVENES UPON THE WRITTEN AND USTIFIED REQUEST OF A DOCTOR. THE ANALYSES CARRIED OUT HAVE NO VALUE AS AN EXPERT REPORT ON HOUSING CONDITIONS AND CANNOT BE USED

WHAT HAPPENS DURING AN INVESTIGATION

- 1. The doctor submits a request (by post, e-mail or fax) for an investigation and analysis to CRIPI, providing the patient's contact details, the symptoms observed and the allergy tests already carried out.
- 2. The CRIPI team goes to the patient's home. Chemical and biological samples are taken of the air, from the walls, the floor, the furniture, etc. The district nurse asks the occupants questions about their lifestyle, their health problems, any pollutants observed in the home, etc.
- 3. The samples taken are analysed in a laboratory. The results are included in a report and entered into the CRIPI database.
- 4. The report is sent to the doctor so that he/she can provide the appropriate care for the patient.
- 5. The district nurse returns to the patient's home to explain the results of the analyses and give advice that could help solve the problem.
- 6. Twelve to eighteen months later, CRIPI sends an assessment questionnaire to the doctor and the patient to find out how the situation has evolved.



CRIPLIN NURSERIES

Because babies and toddlers are usually more sensitive to indoor pollution, CRIPI also carries out investigations, upon request, in early childhood day care centres in Brussels.



Isabelle S., Schaerbeek

"A blocked nose, especially in the morning, difficulty concentrating, fatigue... I thought I would never feel fit again. I even thought I was starting to get depressed because the medication didn't seem to really work. It was then that my doctor told me about CRIPI. "Just to see", he said. Imagine how surprised I was when I found out that it was my newly installed living-room combined with insufficient ventilation that was making me ill! I followed the district nurse's advice: I removed the materials that were causing a problem, I got rid of the all the air fresheners, which I had too many of, and aired the flat more. Honestly, I feel so much better.."

A PARTNERSHIP

Brussels Environment-BIME coordinates CRIPI and carries out the chemical analyses.

Institute of Public Health – IPH carries out the microbiological analyses and is involved in taking samples in nurseries.

Le Fonds des Affections respiratoires asbl - FARES provides social support as part of the process.

Are you a doctor and would you like CRIPI to help with one of your patients?

Send a justified request:

- by post to: CRIPI Gulledelle, 100, 1200 Brussels
- by fax to: 02/775 77 70
- by e-mail to: cripi@environnement.irisnet.be

FIND OUT MORE: WWW.BRUXELLESENVIRONNEMENT.BE **ANY QUESTIONS? 02/775 77 69**

